

**Annexe 1 tarifs de location et amendes**

Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes de la Veyle

Date de prise d'effet le 01/ 01/ 2024



LOCATION DE MATERIEL DE MOTRICITE RPE VONNAS		
Materiel	Prix	Durée et condition
Air board	0,50 €	3 semaines, sans possibilité de renouvellement immédiat en fin de période de location
Rocher d'équilibre rebondissant		
Planche de motricité		
Sacs lestés les 5		
Grand bilibo		
Tapis gym 3 plis		
Tapis gym 4 plis		
Cerceaux hexagonaux	2,00 €	
Tunnel		
Pierres de rivière (les 6)		
Les collines (les 5)		
2 dalles sensori motrice		
Petite bosse		
L'instable		
Pouf carré		
Disques tactiles		
Tapis 4 vagues		
Vague douce		
Trapèze cylindrique		
Demi cube central		
Trapèze		
Parcours de motricité découverte	3,00 €	
La passerelle	6,00 €	
Kit multisport Essentiel		
Parcours d'équilibre		
Kit ScogymTactik		
Parcours d'équilibre à construire		

LOCATION DE MATERIEL DE PUERICULTURE RPE GRIEGES		
Location	Prix	Durée et conditions
Chaise haute	1,50 €	<b>3 mois renouvelable 1 fois,</b> puis possibilité de prolongation de la location par période de trois mois, uniquement si le matériel n'a pas été réservé par d'autres collègues par le biais de la liste d'attente.
Parc + tapis de sol		
Transat	2,00 €	
Lit pliant		
Siège auto (moins de 18 kg: groupe 0+ et 1)	3,00 €	
Poussette simple	6,00 €	
Poussette double	8,00 €	
Lit fixe mathou + matelas		
Poussette double avec 2 cosys	10,00 €	
Poussette triple	12,00 €	
Poussette quadruple	15,00 €	

LOCATION DE JEUX RPE GRIEGES		
Matériel	Prix	Durée et condition
Jeux	1€ le jeu	1 mois sans possibilité de renouvellement immédiat en fin de période de location

LOCATION DE MATERIEL DE MUSIQUE RPE VONNAS		
Matériel	Prix	Durée et condition
Malle de musique	5,00 €	3 semaines sans possibilité de renouvellement immédiat en fin de période de location

AMENDES (pour tous les types de location )		
Causes	Prix	Durée
Retard de restitution du matériel	Tarif de location x par le nb de semaines de retard	A la restitution
Matériel rendu sale	Tarif de la location x 2	
Matériel rendu inutilisable	Valeur d'achat	3 mois après l'échéance de restitution du matériel en location
Matériel non rendu		

Le règlement s'effectue à la location en chèque ou en espèces (prévoir l'appoint).

